

Séance du 24 MAI 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Bisauta, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à M. Saussié ; M. Massé à Mme Dufrene ; M. Delas à Mme Darmendrail, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre, Mme Boé à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à M. Etchégaray, Mme Capdevielle à M. Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : ESPACES PUBLICS - Quartier Grand Bayonne - Rue d'Espagne - Aménagement de voirie.

Madame Dufrêne présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne, en concertation avec Monsieur l'Architecte du Secteur Sauvegardé, souhaite requalifier les sols de la rue d'Espagne à l'identique de ce qui a été fait dans les rues Port-de-Castets et Argenterie.

L'aménagement prévu vise à mettre la rue de plain-pied tout en la rendant semi-piétonne à certaines heures de la journée au moyen de bornes de gestion d'accès. Les matériaux employés seront du même type que ceux employés déjà dans le secteur, à savoir pavés et dalles en grès de la Rhune.

Les travaux d'aménagement se dérouleront de la façon suivante :

- la tranche ferme comprise entre la Porte d'Espagne et la rue Sabaterie (démarrera en Septembre 2006) ;
- la tranche conditionnelle 1 comprise entre la rue Sabaterie et la rue Poissonnerie
- la tranche conditionnelle 2 comprise entre la rue Poissonnerie et la rue Argenterie

Les Services Techniques Municipaux ont établi un D.C.E. pour la réalisation des travaux qui fera l'objet d'un appel d'offres ouvert.

L'estimation prévisionnelle des travaux est pour :

- la tranche ferme : 400.000 € TTC
- la tranche conditionnelle 1 : 350.000 € TTC
- la tranche conditionnelle 2 : 350.000 € TTC

Je vous demande d'approuver le mode de dévolution des travaux, le dossier d'appel d'offres correspondant et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les ordres de poursuite éventuels (article 15 du CCAG) dans la limite des crédits disponibles ainsi que le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux.

Adopté.

Mme Peyrucq, M. Larralde s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.